

Cours de Base :
«Patrimoine culturel et naturel : Histoire et théories ».

Chargé de Programme :
Dr Youcef CHENNAOUI
Maître de conférences, classe A-
Chercheur à l'ENSA (ex EPAU)
d'Alger.

Séance N° 10

**La stratégie de mise en valeur du patrimoine culturel au sein de l'optique
du SDAT (Schéma Directeur d'Aménagement Touristique).**
Le cas des pôles d'excellence.

• **Contenu du Cours :**

- Introduction : L'enjeu touristique du patrimoine et ses retombées économiques
- le contenu du concept de « pôle » touristique relatif au potentiel patrimonial.
- Les stratégies de développement du tourisme culturel adoptées pour les pôles d'excellences nationaux.

L'enjeu touristique du patrimoine et ses retombées économiques

Bien qu'une relation existe entre le patrimoine et le tourisme, celle-ci n'est pas aussi claire et aussi simple qu'il peut paraître. Elle est au contraire complexe voire même contradictoire. Et bien qu'il y ait eu plusieurs formes de tourisme depuis l'Antiquité, c'est en 1816, en France que le concept moderne de tourisme est né, lorsque Alexandre Laborde, ministre de l'intérieur, publie la liste des monuments inventoriés¹.

Le tourisme est donc le résultat de la vulgarisation du concept du patrimoine. Mais ce n'est pas encore une vulgarisation totale puisque tout d'abord c'est le public instruit qui commence à s'intéresser à un patrimoine protégé pour l'intérêt général. On assiste dès lors à la création des « sociétés savantes » s'intéressant à l'étude et à la préservation du patrimoine. Ce phénomène va continuer à prendre de l'ampleur jusqu'à l'apparition de la notion de vacances, période pendant laquelle les gens en profitent pour visiter les monuments historiques. C'est ainsi que l'idée du tourisme, qu'on qualifiera plus tard par « culturel », commence à prendre forme, elle constitue aussi en quelque sorte une « consommation » patrimoniale. Existe-t-il alors une certaine contradiction entre le tourisme et le patrimoine ? Le problème serait donc d'examiner combien la « mise en tourisme du patrimoine » est conciliable avec la notion de valorisation de ce dernier.

La mise en tourisme du patrimoine et la valorisation du patrimoine dans une perspective touristique sont en effet deux démarches différentes l'une de l'autre.

Alors que la première consiste à placer l'objectif touristique et économique en avant, la deuxième au contraire, met l'accent sur le patrimoine et sa dimension culturelle.

En France, ces deux démarches sont souvent distinctes l'une de l'autre et se traduisent au

¹ AUDRERIE, (D), *Questions sur le patrimoine*, Confluences, Mayennes, 2003.

niveau de la commune, lors de l'élaboration des projets, par des approches différentes. Alors que la première se réalise souvent avec l'aide des spécialistes du tourisme tels l'Agence Française d'Ingénierie Touristique (AFIT) et la Délégation Régionale du Tourisme (DRT), la seconde s'effectue avec l'appui des spécialistes de la culture comme la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT)². Mais ces démarches sont-elles réellement distinctes l'une de l'autre ?

Il est aussi évident que même en France, quand il s'agit d'une démarche favorisant l'aspect touristique du lieu, le côté culturel y est toujours présent puisqu'il constitue l'une des caractéristiques du patrimoine. Cela renvoie à des questions sur ce qu'on attend de la découverte du patrimoine. Est-ce un agrément, une curiosité ou une recherche de racines ?

La réponse est certes difficile. Il y a évidemment de tout cela ajouté à des raisons inexplicables touchant aux rêves et à l'imaginaire, sans toutefois oublier le rôle important que joue le patrimoine en présentant un outil matériel aux sciences humaines et sociales notamment à l'histoire. L'exploration des biens patrimoniaux fournit donc tant à ceux-ci une légitimité qu'aux gens un certain équilibre dont ils ont besoin dans cette période de mondialisation sauvage. Mais aurait-on besoin d'un point de rattachement pour la réflexion historique ?

L'homme a en effet besoin d'un point de repère matériel. Il est d'une part poussé par le gain économique, et d'autre part, attiré par un besoin profond de comprendre l'histoire et les théories abstraites en exerçant un empirisme qui faciliterait l'impulsion de la pensée.

Dans le cas de monuments, de bâtiments ou d'ensembles de bâtiments, la valeur d'usage direct constitue les revenus obtenus d'un usage direct comme l'habitat et le commerce, etc. Tandis que la valeur d'usage indirect résulte de l'usage du bien par des visiteurs de passage comme les touristes qui profitent de la beauté et de la valeur du lieu.

La valeur de non-usage direct quant à elle, c'est la somme des profits obtenue par la mise en valeur du patrimoine, elle peut se manifester par exemple, par des profits résultants de la contribution d'un étranger à la sauvegarde d'un patrimoine qui n'est pas le sien. Enfin, la valeur d'option représente la valeur obtenue par le report de la « consommation » qui peut consister à détruire volontairement le bien pour être remplacé, ou involontairement par la surexploitation touristique.

Cet intérêt des touristes pour le patrimoine peut en outre s'affaiblir quand les biens patrimoniaux sont livrés à la destruction ou même à la dégradation. La réutilisation de ces biens présente alors un double avantage. Le fait d'utiliser le monument ou le bâtiment pour d'autres fonctions que la simple visite des touristes, aide aussi bien à l'optimisation de l'utilisation d'investissements du passé, qu'à la préservation de l'histoire du pays.

Pour que la protection soit efficace, tout un dispositif est à établir, allant d'une législation adaptée aux conditions locales, à une analyse économique des conséquences du classement, en passant par toutes les études concernant l'histoire et la typologie du bien. Même dans le cas du réemploi, des études doivent être prévues pour que le travail soit élaboré de manière à empêcher l'altération de la structure et de l'aspect originel de l'édifice, sous risque de perdre à jamais des valeurs touchant à son authenticité.

²La DIACT a remplacé la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) depuis le 1er Janvier 2006.

La notion de mise en valeur quant à elle, constitue « un instrument de présentation de l'histoire, de transmission des connaissances, de protection des richesses nationales et de développement du tourisme ».

Or cette notion ne doit pas dissimuler le fait que le patrimoine continue à être détruit sous différents prétextes, notamment celui de la modernisation voire même de la restauration.

La mise en valeur devient alors une locution très ambiguë. Bien que son but soit de faire reconnaître les valeurs du patrimoine, nul ne peut nier l'existence de l'idée d'intérêt résultant de l'attractivité que renforce cette mise en valeur. Il existe dès lors une « rivalité » entre deux tendances, l'une privilégiant le respect de l'authenticité et l'autre préférant la rentabilité et le prestige.

- **le contenu du concept de « pôle » touristique relatif au potentiel patrimonial. (*L'expérience française*).**

LARGES EXTRAITS de TEXTES : Source : www.industries-culturelles-patrimoines.fr/.

LA RÉGION PACA, TERRITOIRE CULTUREL PRIVILÉGIÉ

- **Le Pôle Industries Culturelles et Patrimoines** se propose de constituer un territoire d'excellence à la visibilité internationale pour un secteur culturel qui, en plein essor, est source d'opportunités multiples. Cette ambition se fonde d'abord sur les compétences dont dispose la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en matière culturelle et patrimoniale... ainsi que (et ceci n'étant bien sûr pas sans relation avec cela) sur les « richesses naturelles » dont dispose la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les filières de la culture et du patrimoine.

La **Région PACA** offre la singularité d'abriter sur son territoire un **patrimoine unique**, attesté par le classement de quatre de ses sites historiques au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Elle possède également des collections archéologiques et artistiques de premier plan et accueille des festivals et des manifestations culturelles de renommée internationale.

La Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région aux multiples visages : s'y côtoient sites historiques, religieux, parcs naturels... Terres de cultures, l'enchevêtrement de civilisations confère à cette région une dimension culturelle exceptionnelle : patrimoine bâti, patrimoine naturel, arts plastiques, musique, photographie reflètent cette diversité.

Grâce à ses atouts naturels, culturels et patrimoniaux, la région accueille 35 millions de touristes en moyenne chaque année.

De plus, la présence de compétences de haut niveau, au sein des structures de formation ou des nombreux laboratoires de recherche, assure aux entreprises dont l'activité est axée sur la culture ou le patrimoine, un environnement favorable à leur épanouissement et propice à l'intégration de technologies ou de concepts innovants.

Cette conjonction de facteurs, phénomène pratiquement unique au niveau mondial, offre de facto à notre région une visibilité et une renommée internationales, qui profitent à toutes les entreprises présentes sur son territoire.

QUELQUES CHIFFRES

La culture en Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- 2 184 monuments classés
- 4 sites historiques reconnus « Patrimoine de l'Humanité » par l'UNESCO
- 6 villes d'art et d'histoire (Arles, Briançon, Fréjus, Grasse, Marseille, Menton)
- Le seul Plan Patrimoine Antique de France (pour la rénovation et la conservation du patrimoine)
- 381 festivals de musique recensés, 30 festivals de cinéma
- 7 parcs naturels protégés (dont 3 parcs nationaux)
- 113 musées dont 3 musées nationaux
- 4 écoles nationales de musique et 2 écoles nationales d'art (dont celle de la photographie)
- 2 centres chorégraphiques nationaux
- 269 bibliothèques nationales
- 8 espaces culture multimédia.
- Le patrimoine biologique le plus diversifié en Europe

L'objectif de notre candidature est de conforter ce leadership, en matérialisant un encadrement formalisé à toutes ses composantes, qui accompagne et dynamise l'existant, mais surtout, qui, en accentuant leur symbiose, participe ainsi à l'émergence de nouveaux gisements de création d'activités innovantes.

CARTE D'IDENTITÉ

SON POSITIONNEMENT...

Le positionnement général du Pôle Industries Culturelles et Patrimoines peut être brièvement décrit au travers de l'exposé succinct des trois dimensions essentielles constitutives de sa stratégie :

- **Territoriale** : la Région PACA, avec notamment les villes d'Arles, d'Avignon, d'Aix en Provence, de Marseille, de Nice et de Nîmes, recèle un patrimoine historique et culturel propice à la démarche adoptée et constitue en ce sens un zonage pertinent s'appuyant sur des liens déjà existant entre les divers acteurs sollicités.
- **Sectorielle** : cette candidature, dont l'originalité reflète le tissu des compétences du territoire sur lequel

Partenariale : les démarches déjà initiées par les centres de recherche universitaires d'Arles, d'Avignon, d'Aix en Provence, de Nîmes et de Marseille, par les centres de Recherche & Développement privés (qui associent étroitement technologies avancées, culture et patrimoine), la diversité des acteurs - entreprises, manifestations, fondations dont les activités sont basées sur ces domaines, ainsi que les formations (issues de Supinfocom, de l'École nationale Supérieure de la Photographie, de l'IUP AIC, de l'IUT d'Arles et par extension des universités régionales qui lient intimement numérique et culture...) manifestent une ressource dont la taille critique assurera l'amplification des collaborations déjà existantes et des projets à venir.

elle s'appuie, ambitionne de valoriser une dynamique historiquement et informellement existante, basée sur les ressources patrimoniales uniques du territoire concerné, sur la diversité de ses cultures et sur leur valorisation économique, notamment par le biais des technologies numériques.

SON IMPLANTATION ET SON PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

Le noyau dur du projet de Pôle de compétitivité Industries Culturelles et Patrimoines s'est historiquement formé à Arles et à ses alentours. Néanmoins, les projets initiés ont rapidement réuni des partenaires issus d'horizons plus lointains. Le Pôle de Compétitivité Industries Culturelles et Patrimoines est ainsi un Pôle de la région PACA regroupant tous les acteurs culturels qui s'y trouvent, à savoir entreprises, centres de formation et de recherche de ce secteur.

SES PRINCIPAUX ACTEURS ET PARTENAIRES

- **Les entreprises**

Harmonia Mundi, Actes Sud, Guintoli, Art Graphique et Patrimoine, Reprographie du soleil, Aristéas, Epson, Hewlett Packard, Groupe F Pyrotechnie, Attractive Productions (Audio Mobil Agency), Pôle Sud Productions Multimédia, Arkheia, Editions Picquier, Geco, Mastran, Atelier Mérindol (Groupe Quelin), EDF, Pierres du

d'Artois de Mécanique, Thermique et Instrumentation), Conservatoire national botanique de l'île de Port Cros, CNR (Aménagement du Rhône), Institut Méditerranéen d'Ecologie et Paléoécologie/ Centre de Recherche en Matières Condensées et Nanosciences/ Centre de Droit Economique/ Laboratoire

Sud, Maison de la télédétection, SMBR (Groupe Quelin), Spaceyes (Sophia Antipolis), Société IGO EEE, Nymphéa, Entreprise Girard (Groupe Vinci), SI2E Ingénierie soft, Altitude (télécoms), Clara Net, Level 3 Communication, Cap Gemini, LG Electronics Mobilecom France, Jaxio, CNR (Compagnie Nationale du Rhône), GMH, La Friche de la Belle de Mai, Voxinzebox, NGI (Nouveau Groupe d'Ingénierie), BRL (Compagnie nationale d'aménagement du Bas Rhône), Silene-Biotec, Zygene, Spot Image SA, Centre de recherche et développement des satellites d'Alcatel, Arc'Antique, G2C Environnement, Adetel, Société Davidson, Club Adobe, Vicques, SOACSY, Ecomed, Sofirem, SIGEO, Salins du Midi, Géomatys, Eskhar, Colorado-C26, Asahi Thermofil France, Carrières de Provence, Carrières de Castillon du Gard, Atout environnement, Hormigas, SODIE, Pixxim, Novemed SA, Net it bee, Chapitre.com, Buchet-Chastel, CESA, Mariani.

- **Les centres de recherche**

INRA, La Tour du Valat, DESMID (UMR du CNRS 6012 ESPACE), LERM (Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Matériaux), MAPA (Musée de l'Arles et de la Provence Antiques), Le Marais du Vigueirat, DRASM (Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marine), CICL (Centre Interrégional de Conservation du Livre), PRISM (Plate-forme Réseaux pour l'Interactivité des Services Multimédias), CICRP, CEREGE, CRCGD, CNRS (CEFE), Laboratoire de Draguignan, Arboretum de Roure, Conservatoire des restanques, Vergers et Jardins Méditerranéens de Provence, CRP2A, C2RMF (Laboratoire des Musées de France), Institut français d'architecture, CNES (Centre National d'Etude Spatiale), CETEROC (centre technique des roches de construction), LAMTI (Laboratoire

Interdisciplinaire de Droit et des Mutations Sociales (Université Paul Cézanne).<p>

- **Les centres de formation**

Université Paul Cézanne (Faculté de Droit, Faculté 'Economie Appliquée, Faculté des Sciences et techniques), IUP Administration des Institutions Culturelles d'Arles, Université de Provence, IUT d'Arles, École Nationale Supérieure de la Photographie, , Supinfocom, IUP Environnement de Marseille, Ecole du paysage de Marseille, Ecole d'Avignon, Université de Nice, Ecole des Mines de Paris (Laboratoire de Sophia Antipolis, Pôle Cyndinique), INSA, Ecole des Mines d'Alès, IUT de géomatique, Universités et Grandes Ecoles de Paisley, de Lausanne et de Rome.

- **Manifestations culturelles**

Les Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles, Festival International d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence, Festival international du Piano de la Roque d'Anthéron, Festival d'Avignon, Chorégies d'Orange, Opéra Théâtre d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

- **Les institutions**

Ministère de la culture et de la communication, UNESCO(Département « Suivi du patrimoine naturel et culturel par télédétection »), Agence régionale du patrimoine, DRAC, FIC (Forum des Industries Culturelles), Conservatoire du Littoral, ICNPA (Industries Culturelles Numériques du Pays d'Arles), Marseille Innovation, OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle - Genève), Ville d'Arles : Direction de l'aménagement et du développement - Direction du Patrimoine, Offices du tourisme, SNROC (Syndicat National des Roches Ornementales et de Construction), UNICEM, Parc naturel régional de Camargue.

- 72 entreprises impliquées - soit près de 12 000 salariés - Soit 5.5 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel
- 25 Laboratoires de recherche publics et privés - soit plus de 1000 chercheurs
- 6 centres de formation, dont :
 - 2 universités (université de Provence, Université Paul Cézanne)
 - La seule École Nationale Supérieure française de Photographie (ENSP)
 - Une école supérieure spécialisée en infographie (SUPINFOCOM)
- 4 Festivals de renommée internationale :
Festival d'Avignon, Les Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles, Festival d'Aix en Provence, Les Chorégies D'Orange

SON DOMAINE DE RÉFÉRENCE : « INDUSTRIES CULTURELLES ET PATRIMOINES

L'intitulé **Industries Culturelles et Patrimoines** donne un point de vue d'ensemble du secteur culturel tout en insistant sur certains domaines caractéristiques de la région à savoir les différents patrimoines (bâti, culturel et naturel) et les manifestations culturelles de grande renommée.

Le terme « **industrie** » vient rappeler la dimension de production et d'innovation propre à la culture. En effet, ces dernières années, ce secteur a connu un développement considérable avec l'apparition de nouveaux supports et procédés innovants. L'arrivée du numérique, par exemple, s'est traduite par une redéfinition du contexte dans lequel évoluent les biens culturels quels qu'ils soient. Il est intéressant de voir que l'innovation a déjà contribué à la mise au point de nouvelles applications destinées à une diffusion plus appropriée de la culture ; et ce processus innovant n'en est qu'à ses débuts.

SES AXES DE DÉVELOPPEMENT

Le Pôle Industries Culturelles et Patrimoines s'organise autour de **trois axes de développement** :

- Patrimoines bâti et culturel
- Patrimoine naturel
- Ingénierie et diffusion de la culture

Le Pôle se positionne à ces titres sur l'ensemble des secteurs générateurs d'emploi et de croissance économique tels que le multimédia, le tourisme, la restauration et la rénovation, la renaturation, la gestion du territoire...

L'innovation s'exprime à travers une trentaine de

D'autre part, le fait d'avoir volontairement utilisé au pluriel le terme « **patrimoines** » traduit la volonté d'inscrire dans le champ du Pôle l'ensemble des patrimoines existants et tous les acteurs qui s'y rattachent. Il s'agit donc, pour les citer, des patrimoines bâti et culturel comprenant tous les sites et autres monuments protégés, les pièces de musées, les livres et manuscrits anciens ; du patrimoine immatériel (en l'occurrence les manifestations culturelles et les festivals) ; et du patrimoine naturel dans lequel on retrouve les parcs régionaux et nationaux et tous les paysages protégés. La corrélation entre ces patrimoines distincts mais étroitement liés, s'explique par les objectifs que notre Pôle s'est fixé en termes de préservation et de valorisation du patrimoine.

• **Patrimoine naturel**

Ce groupe thématique recouvre la création de systèmes informatisés de repérage et de suivi des paysages, de conceptions de nouveaux modes de réalisations des digues et de tout type d'ouvrage ayant une fonction particulière et devant s'intégrer dans un milieu naturel...

• **Ingénierie et la Diffusion de la Culture**

Ce dernier thème recouvre la création de nouveaux systèmes informatisés de présentation des patrimoines (monuments, oeuvres d'art ...) alliant images 3d, systèmes de repérages, et diffusion de contenus sur toutes sortes de médias, création de processus assurant une information en temps réels des événements se produisant simultanément sur un même espace (problématique des festivals ...) ...

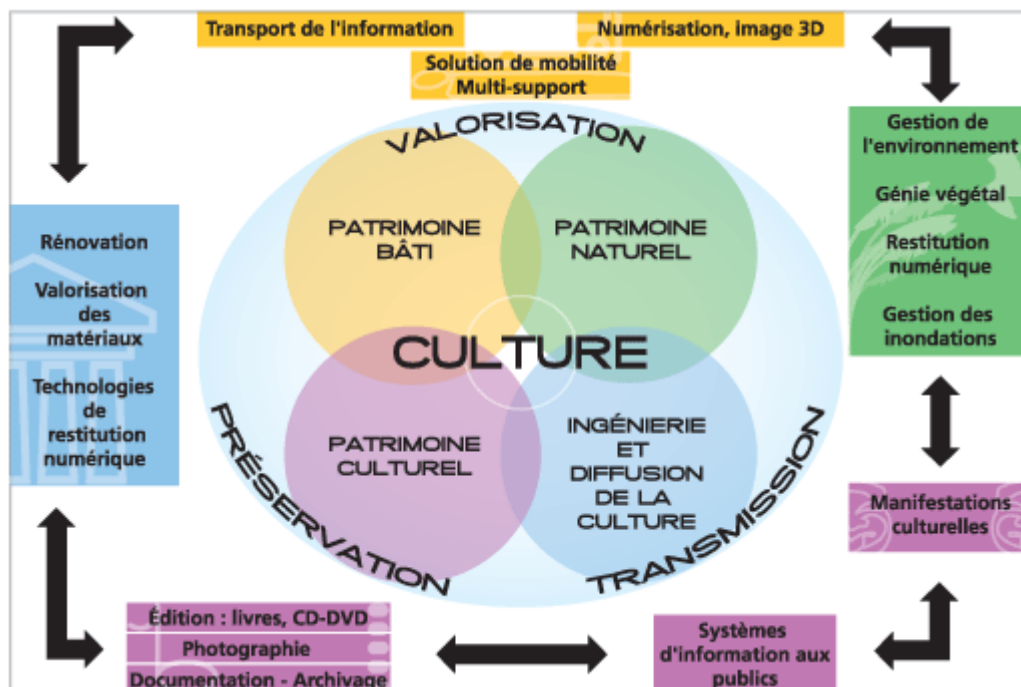
projets regroupés sous les trois thèmes susnommés :

- Patrimoines bâti et culturel

Les principaux projets contenus dans cette première déclinaison thématique sont relatifs à la création de nouveaux types de liants pour la rénovation, d'études de valorisation et d'amélioration de la pierre en tant que matériau de construction, la création de supports permettant la restauration et la pérennisation des patrimoines (monuments, photos, livres, mosaïques...), la déclinaison économique des recherches archéologiques....

LA CULTURE À LA CONVERGENCE DE PLUSIEURS SECTEURS D'ACTIVITÉ...

La connexion entre ses trois groupes thématiques a permis l'élaboration de plusieurs projets de R&D, eux-mêmes rattachés à des marchés divers.



UNE AMBITION AFFIRMÉE

L'ambition générale qui est celle du Pôle de compétitivité Industries Culturelles et Patrimoines se décline en plusieurs objectifs opérationnels de moyen et long termes :

- Devenir la région de référence en Europe dans les domaines de la conception et de l'utilisation de produits et de savoir-faire liés à la rénovation d'éléments patrimoniaux.
- Devenir la région de référence en Europe pour la création d'outils, de méthodes et de technologies concernant la modélisation et la gestion des paysages et des milieux naturels
- Devenir la région de référence en Europe dans les domaines de la valorisation et de la diffusion de contenus culturels et patrimoniaux

- Devenir la région de référence en Europe dans l'utilisation de techniques géomatiques et informatiques pour l'étude dynamique des paysages

Pour concrétiser ces ambitions, le Pôle se fixe un certain nombre d'objectifs intermédiaires :

- Favoriser le développement des PME locales productrices de produits et services innovants à vocation culturelle.
- Assurer une coopération efficiente, moteur des partenariats engagés, pour développer la compétitivité des produits et pour accroître l'attractivité du territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Pérenniser les capacités d'innovation en fondant la chaîne des partenariats engagés sur les filières de formation culturelles présentes en PACA.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- AUDRERIE (D) (2002), « Tourisme, culture, patrimoine », Actes du colloque organisé en octobre 2002 à Périgueux, Périgueux, Pilote 24.
- BAROU (J), (1997) « Nouveaux usages de la campagne et patrimoine », Paris : mission du patrimoine ethnologique.
- COLLECTIF, (1984), « Tourisme urbain et patrimoine », Paris, Ed. ICOMOS, 1993. UNESCO, Un Patrimoine pour tous : les principaux sites naturels, culturels et historiques dans le monde, Paris, Unesco.
- CUVELIER (P), TORRES (Emmanuel) et GADREY (Jean), (dir.), (1994), « Patrimoine, modèles de tourisme et développement local », Paris, L'Harmattan.
- EBRARD (G), COLARDELLE (M) et MONFERRAND (Alain), (1995), « Économie touristique et patrimoine culturel », Paris, Conseil National du Tourisme, Diff. La Documentation Française.
- GREFFE (X), (1990), « La valeur économique du patrimoine, la demande et l'offre de monuments », Paris, Anthropos.